



SALON ARTIBAT : NOTICE RGPD

Cette notice s'adresse aux visiteurs, exposants et partenaires sur le salon ARTIBAT.

Dans le cadre de l'organisation du Salon ARTIBAT, la CAPEB Pays de la Loire (CAPEB PDL), organisateur du salon ARTIBAT s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles et, en particulier, les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Notice d'information relative à la protection des données à caractère personnel Mise à jour le 25 février 2025

**CAPEB Pays de la Loire, Salon ARTIBAT
1 rue Louis Marin-44200 Nantes**

La CAPEB PDL, organisateur du salon ARTIBAT, est particulièrement soucieuse du respect de la vie privée des personnes et s'assure de traiter leurs données personnelles conformément aux bonnes pratiques en matière de confidentialité et à la législation applicable en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement général sur la protection des données No. 2016/679 (ci-après le « RGPD ») et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa dernière version en vigueur (ci-après la « Loi Informatique & Libertés »).

La présente Notice d'information relative au traitement des données personnelles (ci-après la « Notice ») a pour objet de communiquer les engagements pris par la CAPEB PDL, organisateur du salon ARTIBAT, pour la protection des données personnelles traitées et de vous informer sur les traitements opérés par la Capeb, organisateur du salon ARTIBAT concernant les personnes s'inscrivant à l'évènement (ci-après « vous ») et leurs droits à ce titre.

QUEL EST LE ROLE DE LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT?

Pour rappel, le RGPD et la Loi Informatique & Libertés définissent :

- Le responsable de traitement comme la personne qui détermine les moyens et les finalités du traitement,
- Le sous-traitant comme la personne qui traite les données personnelles pour le compte du responsable de traitement,
- Les responsables de traitement conjoint comme deux responsables de traitement ou plus qui déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement.

Dans le cadre du traitement des données personnelles collectées lors du salon ARTIBAT, la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, intervient comme responsable de traitement pour les données collectées aux fins définies dans cette note.

Les exposants ayant pris l'option lecteur de badge auprès de notre prestataire deviennent responsables de traitement pour les données collectées via ce dispositif et devront respecter les normes et règles applicables en la matière. De même, les exposants n'ayant

pas pris l'option lecteur de badge demeurent responsables du recueil et du traitement des données personnelles qu'ils collecteront par tout moyen lors de l'événement.

QUELLES DONNEES PERSONNELLES SONT TRAITEES PAR CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT, ET A QUELLES FINS ?

La CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT traite ou est susceptible de traiter les catégories suivantes de données personnelles :

- Données personnelles d'identification : civilité, nom, prénom, adresse e-mail, téléphone;
- Données personnelles liées à la vie professionnelle : raison sociale de l'entreprise, adresse postale professionnelle, type de structure, secteur d'activité, fonction, service, objectif dans le cadre de la participation à l'événement et toutes données demandées dans le formulaire d'inscription ;
- Données personnelles relatives à l'événement : date et heure de participation, informations collectées lors du scan du badge par l'organisateur notamment, sur des stands, zones d'animation.
- Données des avis et contributions à propos de l'évènement : intentions de visites, modalités de transport...

Ces données personnelles sont traitées par la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, pour permettre de poursuivre les finalités suivantes :

- Gestion et suivi de la relation visiteur ou exposant lors de l'événement (base légale : exécution précontractuelle ou contractuelle – CGU) ;
- Prospection commerciale entre professionnels, communication de contenus personnalisés portant sur l'activité professionnelle ou le profil via newsletters, enquêtes de satisfaction (base légale : intérêt légitime).
- Prévention de la fraude ou mise en place de la sécurité du réseau et des informations de nos systèmes informatiques (base légale : intérêt légitime).
- Réalisation de statistiques et amélioration des services événementiels (base légale : intérêt légitime).

La CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, pourra être amenée à fixer votre image et/ou votre voix sur des supports photos, audios ou vidéos lors de l'évènement. Les captations pourront être enregistrées et publiées y compris sur les réseaux sociaux conformément à notre intérêt légitime. Si vous ne souhaitez pas apparaître, vous placer en fond de salle, ne pas participer aux photos groupées, ne pas faire un signe au photographe / cameraman, etc. en cas d'évènement en présentiel ou vous rapprocher du photographe pour lui demander de supprimer la photo avant qu'elle ne soit transmise à la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT. En cas de diffusion, vous pouvez vous y opposer à tout moment dans les conditions d'exercice de droits prévues dans la présente Notice et la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, supprimera la photo ou la floutera.

QUEL EST LE FONDEMENT JURIDIQUE DE LA COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES PAR LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT?

- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat avec vous (adhésion aux CGV afin d'accéder au Salon ; gestion de la relation client) ;

- Le traitement relève de nos intérêts légitimes (prospection, prévention de la fraude ou mise en place de la sécurité du réseau et des informations de nos systèmes informatiques, réalisation d'études statistiques) ;

LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT, PARTAGE-T-ELLE VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Destinataires internes : vos données personnelles peuvent être traitées par les collaborateurs internes de la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, soumis à un engagement de confidentialité.

Destinataires externes : vos données personnelles peuvent également être communiquées par la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, aux catégories de destinataires externes suivants

Que vous soyez exposants, prestataires ou visiteurs :

Catégories de destinataire	Finalités	Base légale du transfert
Autorités administratives ou judiciaires	Respect d'obligation légale ou procédure judiciaire.	Obligation légale
CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT	Emailing d'information / actualités entre les professionnels du secteur de la construction/ et informations et communication relatives au salon ARTIBAT	Intérêt légitime de la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT
OVH (sous-traitant)	Hébergement des sites Internet.	Exécution du contrat
SARBACANE (sous-traitant)	Outil de gestion de l'activité d'emailing envoyé par la CAPEB Pays de la Loire et ou ARTIBAT.	Exécution du contrat
LENI (sous-traitant)	Gestion des bases de données visiteurs et exposants (CRM) / Outil de réalisation des badges avant et pendant l'événement.	Exécution du contrat
EXPOSTAT	Organisme de certification, vérifie la validité des chiffres annoncés par l'organisateur.	Obligation légale

Si vous êtes :

(*coordonnées entreprise : adresse, ville, pays, téléphone, mail)

	Quelles données sont transmises ?	A qui vos données sont transmises ?	Pour quoi ?	Base légale
Exposants	Raison sociale, coordonnées entreprise*, activité. Civilité, nom, prénom, mail, téléphones, fonction, emplacement, secteur d'activité, options packs, communication, surface occupée.	Prestataires officiels du salon	Proposer des services pour la participation au salon / diffusion d'informations pour la réalisation de prestations.	Intérêt légitime des prestataires. Intérêt légitime de l'organisateur pour faire exécuter les prestations commandées.
Visiteurs	Raison sociale et coordonnées entreprise*, activité. Civilité, nom, prénom, fonction, activité, email, téléphones	- Exposants ayant choisi l'option lecteur de badge et scanné le badge visiteur	Diffusion de communication, démarche commerciale, toutes finalités communiquées par l'exposant lors du scan badge	Intérêt légitime des exposants- consentement lors du scan de votre badge
		- Presse dans le cadre de partenariats	Diffusion de communication de la part de la presse	1- Consentement (case à cocher lors de votre inscription) 2- intérêt légitime de l'organisateur dans le cadre de ses partenariats.
Prestataires officiels	Raison sociale, coordonnées entreprise*, activité. Civilité, nom, prénom, mail, téléphones, fonction	A tous, diffusé sur le site internet ARTIBAT et l'espace exposant.	Mise en relation avec les exposants présents sur le salon	Intérêt légitime du prestataire- Exécution du contrat

La CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, attire votre attention sur le point suivant : à l'occasion du Salon, vous avez la possibilité de présenter votre badge afin que celui-ci soit scanné par un exposant ayant choisi l'option lecteur badge.



En présentant votre badge, vous consentez alors à ce que vos données personnelles (*Raison sociale, coordonnées entreprise*, activité, civilité, nom, prénom, mail, téléphones, fonction*) soient transférées à l'exposant, afin notamment que celui-ci puisse vous adresser ses actualités ou autres communications ou effectuer toutes démarches commerciales. Dans ce cas, l'exposant s'engage à vous informer des finalités du recueil de vos données via le scan. Une fois vos données transmises à l'exposant dans ces conditions, si vous ne souhaitez plus recevoir de communication de cet exposant ou faire valoir vos droits de retrait, de modification, il vous appartiendra de vous adresser à lui pour lui faire part de votre changement d'avis.

La CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, attire votre attention sur le point suivant : Quel que soit le moyen utilisé (lecteur de badge ou autre) les exposants demeurent responsables du recueil des données qu'ils traitent, ils devront s'assurer de respecter les règles de recueil des données (information, consentement, utilisation, gestion des droits...) et permettre aux personnes concernées de faire valoir leurs droits.

Afin de fournir ses produits et services, la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, peut avoir recours à des prestataires se situant hors de l'Union Européenne (sous-traitants). Ces derniers s'engagent à prendre connaissance de la réglementation via le lien fourni par l'organisateur le lien, et à mettre en place des mesures en adéquation avec cette réglementation.

COMMENT LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT PROTEGE VOS DONNEES PERSONNELLES ?

La CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, utilise des mesures techniques (*hébergeur sécurisé, prestataire unique*) et organisationnelles (*limitation du nombre de salariés ayant accès aux données et sensibilisation de ces salariés à la RGPD, informations sur vos droits, limitation des données personnelles transmises à des tiers*) appropriées conçues pour protéger les données personnelles traitées.

En tant que responsable de traitement, la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles traitées, conformément aux bonnes pratiques en matière de confidentialité et à la législation applicable en matière de données personnelles.

Dans l'éventualité où un évènement entraînant la réalisation des risques de modification, de disparition ou d'accès non autorisé à vos données la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, s'engage à :

- Examiner les causes possibles de l'incident ;
- Notifier l'incident à l'autorité compétente et/ou aux personnes concernées dans les plus brefs délais lorsque cela répond à une exigence légale.

En aucun cas les engagements définis au point ci-dessus ne peuvent être assimilés à une quelconque reconnaissance de faute ou de responsabilité quant à la survenance de cet incident.



PENDANT COMBIEN DE TEMPS VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVÉES PAR LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT ?

Des moyens de suppression effective des données sont mis en place dès lors que la durée de conservation ou d'archivage nécessaire à l'accomplissement des finalités déterminées ou imposées est atteinte ou pour répondre aux demandes individuelles.

En tout état de cause, les données ne sont pas conservées au-delà du temps nécessaire à l'exécution des obligations définies lors de la conclusion du contrat, ou posées par la législation en vigueur.

Au-delà, elles pourront être anonymisées et conservées à des fins statistiques, notamment sous une forme agrégée.

Toutes les données nécessaires à la démonstration de nos obligations légales et contractuelles sont conservées pendant une durée de cinq ans après l'évènement, dans une base d'archivage dédiée à la gestion du contentieux.

Les données comptables et de facturation pourront être conservées pendant 10 ans selon les durées légales de conservation applicables.

Pour les traitements ayant une finalité de prospection commerciale, vos données personnelles sont conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant de vous. *Par exemple : une visite sur un événement, une demande de documentation, un clic sur un lien hypertexte contenu dans un courriel envoyé par le salon ARTIBAT-(la simple ouverture d'un courriel n'est pas considérée par la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, comme un contact émanant de vous).*

EST-CE QUE LA CAPEB PAYS DE LA LOIRE, ORGANISATEUR DU SALON ARTIBAT UTILISE DES TECHNIQUES DE PROFILAGE ?

Lorsque la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT envoie des contenus personnalisés, il est possible d'utiliser certaines techniques qualifiées de « profilage » (*défini comme toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données pour évaluer certains aspects personnels relatifs à une personne physique, notamment pour analyser ou prédire des éléments concernant les préférences personnelles, les intérêts, la situation financière, le comportement, la localisation, la santé, la fiabilité, ou les déplacements de cette personne physique*).

Nous centralisons certaines données personnelles vous concernant, puis les analysons pour évaluer et prédire vos préférences personnelles et/ou intérêts. Sur la base de cette analyse, nous pouvons envoyer ou afficher des communications et/ou du contenu adapté à vos intérêts/besoins.

Vous avez le droit de vous opposer à l'utilisation à des fins de « profilage » de vos données (cf. ci-dessous).

QUELS SONT VOS DROITS CONCERNANT VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Conformément à la loi Informatique & Libertés et au RGPD, vous pouvez à tout moment exercer votre :

- **Droit d'accès** : vous pouvez demander à la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, des informations sur les traitements dont les Données vous concernant font l'objet et la copie desdites Données.
- **Droit de rectification** : vous pouvez demander la rectification des Données inexactes vous concernant lorsque celles détenues par la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, sont erronées ou incomplètes.
- **Droit à l'effacement** : vous avez le droit d'obtenir de la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, l'effacement de vos Données lorsqu'un des motifs prévus par la réglementation existe (*inutilité des Données, retrait de votre consentement pour les traitements fondés sur ce dernier, etc.*).
- **Droit d'opposition** : vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement de vos données y compris à des fins de prospection commerciale réalisée par la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT. Vous pouvez vous désinscrire ou vous opposer à la réception des messages de prospection commerciale de la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, à tout moment. Il suffit simplement de cliquer sur le lien de « désinscription » dans tout courriel ou toute communication que la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, vous fait parvenir.
- **Droit à la portabilité** : vous avez le droit de recevoir les Données dans un format exploitable. Ce droit ne concerne que le cas où les Données sont fournies à la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT par vous-même ou qu'elles résultent de l'utilisation que vous faites de ces services. Ces Données sont traitées sur la base de votre consentement ou de l'exécution d'un contrat.
- **Droit à la limitation** : vous pouvez demander à la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, la suspension du traitement de vos Données lorsqu'un des motifs prévus par la réglementation existe (*contestation de l'exactitude des Données, etc.*).
- **Droit d'opposition au profilage** : vous pouvez vous opposer au profilage en contactant la CAPEB Pays de la Loire, organisateur du salon ARTIBAT, aux coordonnées ci-dessous.

Vous êtes informé de la possibilité d'adresser toute demande relative à vos droits et à vos données personnelles, à l'adresse suivante : communication@artibat.com

Enfin, vous avez le droit de faire part à une autorité de contrôle compétente, en particulier dans l'Etat membre de votre résidence habituelle, de votre lieu de travail ou du lieu où vous pensez qu'un manquement présumé de vos droits s'est produit, de toute préoccupation concernant la manière dont vos données personnelles sont traitées.

En France, l'autorité de protection des données personnelles est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, ou « CNIL » – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

FIN DU DOCUMENT